



Journée d'immersion en 6^e Jeudi 2 juillet 2026

Madame Monsieur,

L'arrivée au collège est une étape importante dans la scolarité d'un enfant, qui peut parfois être source d'appréhension.

Afin de bien préparer la rentrée, nous proposons à votre enfant une journée d'immersion au collège : il pourra suivre un emploi du temps de collégien, au sein du collège et manger à la cantine.

La journée d'immersion aura lieu :

Jeudi 2 juillet 2026

de 9h à 16h

Accueil à partir de 8h40

Cette journée n'est pas obligatoire mais elle est soumise à inscription. Il vous appartient, le cas échéant, de prévenir l'école primaire de l'absence de votre enfant. La prise du repas au sein de la demi-pension est obligatoire. Merci de prévoir dans le cartable une tenue de sport, une gourde, des crayons et un porte documents.

Pour que l'inscription soit prise en compte, je vous demande de bien vouloir compléter ce document, de joindre le règlement du repas et de déposer le tout au collège le samedi 20 juin 2026, délai de rigueur. Veuillez privilégier le paiement par chèque ou prévoir la somme exacte en espèces.

Cordiales salutations,

Aurore DELANNOY
Principale adjointe



Toute inscription vaut pour engagement. Les repas réservés seront facturés.

Je soussigné,, responsable
légal de l'enfant,

souhaite l'inscrire à la journée d'immersion du collège Albert-Châtelet le
jeudi 2 juillet 2026, de 9h à 16h.

Je joins le règlement du repas de cantine, d'un montant de 4,05€ (par
chèque bancaire, à l'ordre de l'agent comptable du collège).

Allergies connues :

N° de téléphone à joindre en cas d'urgence :

A..... le

Signatures obligatoires :



Collège Albert-Châtelet
DOUAI

Le Principal
Gilles HOGREL

La Principale Adjointe
Aurore DELANNOY

03.27.99.97.79
ce.0595171a@ac-lille.fr

Site internet
<http://www.châtelet-douai.fr>

